

Novembre 2018

Rapprochement MATMUT

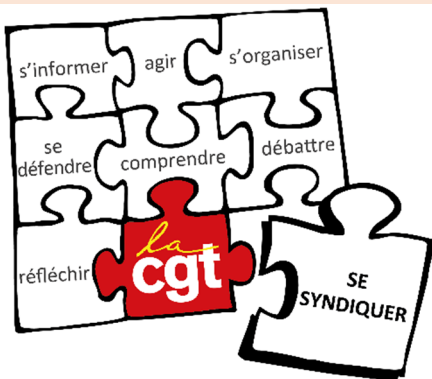
La DRH a balayé les grandes lignes du rapprochement et donné quelques éléments sur les projets organisationnels qui commenceront à se mettre en place en 2019.

La CGT s'est étonnée que les RH ne fassent pas partie des premiers services à fusionner. En effet, c'est le service qui va porter la politique de rapprochement ; c'est aussi celui qui porte la politique de recrutement, de mobilité et de rémunération. L'embarras manifeste de la DRH sur le sujet nous fait craindre pour l'avenir. Hélas, on peut prévoir une concurrence entre les services RH des deux groupes qui sera néfaste pour l'ensemble des salariés, chaque service RH voulant conserver le leadership. Notre DRH a bien tenté de bredouiller des explications plus ou moins alambiquées, on comprend bien que le report de cette fusion des RH n'est dû qu'à une querelle de chef ! La CGT l'a dit, c'est au PV : Madame Silva, vous ne nous avez pas convaincu !

André Renaudin et Nicolas GOMART, directeur Matmut, seront présents lors du prochain CE afin de présenter les futurs membres du comité de direction générale.

Nicolas GOMART est pressenti comme le successeur d'André Renaudin à son départ, courant 2021, mais ce sont les administrateurs qui en décideront.

La mise en place de la bourse commune de l'emploi a suscité un vif intérêt : 3000 à 4000 vues au démarrage, mais aucun salarié n'a encore postulé.



Transformation de la distribution

Suite au mandatement par le CE d'un expert pour analyser le projet, la lettre de mission telle qu'elle nous est proposée n'est pas acceptable en l'état.

Les objectifs de la mission n'apparaissent pas clairement et l'approche méthodologique proposée nous paraît à la fois désordonnée et incomplète.

Nous considérons d'autre part, que le recueil d'information nécessaire à l'analyse doit se faire prioritairement auprès des salariés, via des entretiens et des visites de site et que l'approche retenue pour apprécier les questions d'organisation, de management, de santé et de sécurité n'est pas suffisamment précisée.

C'est pourquoi, les élus du comité d'entreprise demandent le report de la consultation sur le projet de transformation de la distribution lors de la réunion plénière du mois de mars et le vote d'une nouvelle lettre de mission.

Muta santé

Au 17 décembre 2018, 69 collaborateurs quittent le groupe pour rejoindre Muta Santé. Un projet de transition concernant l'organisation des services a été mis en place jusqu'à fin mars 2019 pour aller vers une situation plus stable à compter d'avril (un organigramme sera alors présenté) ; Il faut redonner de la confiance aux salariés et affirmer la pérennité des emplois.

Allons-nous vers la création de CDI ? oui par le jeu des mobilités internes, mais en attendant ce seront des CDD qui seront embauchés.

Pour les clients, ces transformations doivent être transparentes, le service ne doit pas être dégradé.

A noter que le CHSCT Régional a rendu un avis positif sur la future organisation, accompagné de réserves veillant au bien-être des salariés et à la préservation de l'emploi.

CARTE UP

Les salariés nous remontent également leurs difficultés sur l'usage de la carte : Des doubles voir triples prélèvements, ainsi que des soldes importants restant sur les carte, dont un de plus de 1000 euros, non résolu à ce jour. Le groupe UP indique avoir changé de prestataire de relation client car ils n'en étaient pas satisfaits. Aujourd'hui, force est de constater que les salariés ne sont pas convaincus par leurs services non plus. La CGT trouve la direction très, voir beaucoup trop patiente avec votre groupe, et l'invitons à envisager le même remède. Cela fait plus d'une année que ce sujet nous occupe, et provoque une forte colère des salariés. Cela n'a que trop duré.

A noter que le mode 'sans contact' fonctionne Mais seulement chez un tiers des prestataires !

La CGT demande :

- **Le report de la mixité papier / carte**
- **Les salariés ayant un solde important se voit attribuer ce solde en version papier millésime 2019.**

La CGT a souligné l'angélisme des interlocuteurs UP qui n'ont eu de cesse de parler d'irritants. La CGT s'est alors faite porte-parole des « excédés ». La réaction virulente de la direction suite à notre intervention prouve que nous avons été entendus et que tout est mis en œuvre pour améliorer le service.

Dorénavant, concernant les cartes, le report du solde 2018 vers le millésime 2019 se fera de façon automatique. Toutes les organisations syndicales demandent le report de la mixité papier / carte pour l'année 2019. La direction ne donne pas de réponse en séance.

Projet d'évolution des CRC Accueil Paradis et Bordeaux vers des CRC Métier

Les deux CRC concernés passent d'une organisation 'accueil' à une organisation 'métier'. Les CRC concernés prennent maintenant des appels sortants en recouvrement entreprise. Le groupe a ainsi pu recouvrer 3.5 millions d'euros depuis la mise en place de cette nouvelle organisation (38 millions au global pour les fédérations !). Les collaborateurs sont satisfaits de ces évolutions. Le passage en horaire libre amène une qualité de confort travail / vie personnelle nettement meilleure. L'étude sur les rémunérations liées à la prime d'objectif a permis à une grande majorité des conseillers de voir leur salaire aligné à la hausse. **Cependant, la revalorisation n'est pas toujours à hauteur des primes qui étaient perçues.**

C'est aussi un très mauvais signal envoyé concernant la valeur travail puisqu'un salarié qui réalise les objectifs fixés par la direction n'est plus certain d'avoir une rémunération en conséquence.

Les classifications n'ont pas été abordées non plus. Il conviendra de rapidement faire un état des lieux et de réajuster les classifications des collaborateurs dans leur nouveau métier. Nous regrettons également la part toujours plus importante prise par la sous-traitance pour pallier les appels entrants. En conséquence, la CGT a rendu un avis négatif.



Prochain Comité d'entreprise le 20 Décembre 2018